DOSSIER DE PRESSE

L'Auvergne booste sa filière biotech

www.newdealbiotech.com

L'Auvergne lance un concours européen d'accueil de projets dans les Sciences du Vivant : le New Deal Biotech. Pendant un an, le Biopôle Clermont-Limagne et l'Agence des Territoires d'Auvergne, en partenariat avec le Conseil Régional et l'incubateur Busi, offrent un salaire, un hébergement en laboratoire, la prise en charge du logement, mais aussi un accompagnement sur-mesure à dix porteurs de projet désireux de s'implanter et de se développer en Auvergne. Du « tout inclus » spécial bio-entrepreneurs ! Ils seront accueillis au sein du Biopôle, aux portes de Clermont-Ferrand, métropole reconnue pour son excellence en matière de biotechnologies : prévention-santé, nutrition, cosmétique, chimie verte et environnement. Les candidats ont jusqu'au 22 septembre 2015 pour déposer leur dossier sur www.newdealbiotech.com.

CONTACTS PRESSE

Hopscotch
Alicia Eyme – Tél : 01 58 65 00 30 – aeyme@hopscotch.fr
Gildas Picchi – Tél : 01 58 65 00 98 – gpicchi@hopscotch.fr

Agence des Territoires d'Auvergne
Gérard Lombardi – Tél : 06 84 20 82 79 – g.lombardi@ardt-auvergne.fr

Biopôle Clermont-Limagne
Anne Leprand-Bigay – Tél : 04 73 64 43 30 - anne.leprand-bigay@biopole-clermont.com

SOMMAIRE

Communiqué de presse P.3

Présentation du concours New DEAL Biotech de l'Auvergne P.5

Le Biopôle Clermont-Limagne

- Une technopole pionnière pour les activités de bio-industries P.6
- Focus sur 3 entreprises du Biopôle P.7

Les biotechnologies en Auvergne : une filière d'excellence

- Un environnement propice pour entreprendre P.9
- Portrait de trois entrepreneurs qui ont choisi l'Auvergne P.10
- Trois domaines d'excellence P.11

L'Auvergne, terre d'accueil des actifs et entrepreneurs

- Des dispositifs pionniers pour les nouveaux arrivants P.13
- Un territoire où il faut bon vivre P.14

Massif du Sancy
© CRDT Auvergne – Joël Damase

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement du New DEAL Biotech : l'Auvergne va loger et rémunérer les créateurs de startup dans les biotechnologies

L'Auvergne booste sa filière biotech

Santé, nutrition, cosmétique, chimie verte, environnement : le pays des volcans fait valoir l'excellence de sa filière « biotech » et veut attirer de nouveaux porteurs de projets

***Clermont-Ferrand, le 28 avril 2015* – L'Auvergne lance aujourd'hui un appel à projet, baptisé New DEAL Biotech, pour attirer les créateurs de startup dans les biotechnologies. Elle offre à 10 porteurs de projet un salaire, un logement et un laboratoire pendant un an pour leur permettre de développer leur idée dans les meilleures conditions. Avec le Biopôle Clermont-Limagne, précurseur des biotechs en France, et sa filière Sciences du Vivant en pointe sur la prévention-santé, la longévité et le confort de vie, l'Auvergne s'affiche comme territoire d'excellence en matière de biotechnologies. Un dynamisme qui s'explique aussi par une politique active d'accueil des talents et des entreprises innovantes, avec des dispositifs pionniers comme le New DEAL ou les Résidences d'Entrepreneurs.**

L'Auvergne offre salaire, logement et labo aux bio-entrepreneurs

L'Auvergne lance un **dispositif unique en France d'accompagnement des créateurs de startup dans les Sciences du Vivant : le New DEAL Biotech**.

Cet appel à projet européen se distingue par **une dotation ambitieuse** : pendant un an, 10 lauréats se verront offrir un laboratoire au sein du Biopôle Clermont-Limagne, un salaire mensuel de 1 100 euros, le remboursement de leur loyer jusqu'à 500 euros par mois et un accompagnement sur-mesure par l'incubateur. L'objectif : permettre aux bio-entrepreneurs de développer leur projet dans des conditions matérielles et un environnement professionnel privilégiés.

L'opération est portée par l'Agence des Territoires d'Auvergne et le Biopôle Clermont-Limagne, en partenariat avec le Conseil Régional d'Auvergne, l'incubateur BUSI, le Naturopôle de Saint-Bonnet de Rochefort, le Bioparc de Vichy et Clermont-Communauté.

Les candidats peuvent **postuler sur www.newdealbiotech.com avant le 22 septembre 2015**.

Un territoire en pointe dans les biotechnologies

Soutenues par des filières pharmaceutiques et agro-alimentaires fortement développées, les Sciences de la Vie constituent en Auvergne un pôle d'excellence. Les biotechnologies s'y sont développées dès le début des années 90 aux portes de Clermont-Ferrand, au sein du Biopôle Clermont-Limagne, première technopole de France dédiée aux biotechs et dotée de plus de 20 000 m² de laboratoire.

Aujourd'hui, le secteur auvergnat des biotechnologies compte une centaine d'entreprises et de startups, quatre clusters et un pôle de compétitivité dédié aux céréales. Les domaines d'excellence vont de la prévention-santé au végétal, en passant par la nutrition et la cosmétique.

> *« Parmi les acteurs phares des biotechnologies en Auvergne, on peut citer l'Institut Analgesia, premier cluster européen dédié à la douleur, ou encore l'entreprise Greentech, devenue l'un des principaux fournisseurs d'actifs végétaux innovants pour la cosmétique. Côté jeunes entreprises, METabolicEXplorer et Carbios, travaillent à révolutionner la chimie de demain en développant des solutions vertes »* précise Jacques Mizoule, président du Biopôle Clermont-Limagne.

Enfin, la recherche s'appuie sur la présence d'organismes nationaux (INRA, INSERM, CNRS...), deux universités et des écoles d'ingénieurs. Chaque année, plus de 5 000 étudiants sont formés en Auvergne dans les domaines de la santé, du végétal et de la nutrition.

> *« En Auvergne, le secteur des biotechnologies connaît un essor formidable. C'est un axe-clé de la stratégie régionale de spécialisation intelligente qui se développe actuellement à l'échelle européenne. Nos jeunes startups travaillent notamment sur la prévention-santé et l'amélioration du confort de vie des patients. A l'orée d'avancées majeures en matière de longévité, nous voulons encourager ces innovations qui dessinent, en laboratoire, le futur de l'humanité. C'est tout l'objectif du New DEAL Biotech ! »* explique René Souchon, Président de la région Auvergne.

ANS Biotech, prestation de services et R&D en pharmacologie de la douleur, Biopôle Clermont Limagne - © Jérôme Chabanne

METabolicEXplorer, développement de procédés de production de composés chimiques à partir de matières premières renouvelables, Biopôle Clermont-Limagne - © Jérôme Chabanne

APTYS Pharmaceuticals, spécialiste en développement galénique et analytique, Biopôle Clermont-Limagne - © Jérôme Chabanne

L'Auvergne, terre d'accueil des entreprises innovantes

L'Auvergne offre aux entrepreneurs innovants un environnement propice au développement de leur activité. Les **coûts d'implantation y sont raisonnables** et des dispositifs d'accompagnement uniques sont proposés par l'Agence des Territoires d'Auvergne, une structure dédiée à l'accueil des talents. C'est le cas des Résidences d'Entrepreneurs, ou encore du New DEAL, lancé pour la première fois en 2012 à destination des jeunes actifs souhaitant s'installer au vert, puis décliné pour les créateurs de startup dans les TIC.

> *« Permettre aux jeunes pousses de développer leurs idées et de créer leur entreprise dans les meilleures conditions, c'est aussi l'affaire des territoires. En Auvergne, nous en avons fait une priorité et sommes fiers de pouvoir proposer cette année notre New DEAL aux startups biotech ! »* confie René Souchon, Président de la région Auvergne.

Sans oublier que **l'Auvergne offre un cadre de vie unique**, avec des logements spacieux et abordables, des temps de trajet domicile-travail réduits, et une excellente qualité de vie, proche de la nature. Chaque année, 37 000 nouveaux arrivants font le choix de s'installer dans les villes et les campagnes auvergnates – majoritairement des jeunes actifs avec enfants – pour y travailler ou y créer une entreprise.

PRÉSENTATION DU « NEW DEAL BIOTECH » DE L'AUVERGNE

UN CONCOURS EUROPÉEN POUR LA CRÉATION DE STARTUP DANS LES BIOTECHNOLOGIES

Le concours New DEAL Biotech est un dispositif unique en France à destination des porteurs de projet dans le domaine des Sciences du Vivant. Tout projet d'entreprise en matière de santé, nutrition, cosmétique, chimie verte, environnement est éligible. L'objectif est de fournir aux lauréats des conditions matérielles privilégiées pour développer leur projet. Les candidats peuvent postuler sur le site www.newdealbiotech.com avant le 22 septembre 2015.

L'opération est portée par l'Agence des Territoires d'Auvergne et le Biopôle Clermont-Limagne, en partenariat avec le Conseil Régional d'Auvergne, l'incubateur BUSI, le Naturopôle de Saint-Bonnet de Rochefort, le Bioparc de Vichy et Clermont-Communauté.

Le jury, composé notamment de représentants de toutes les structures partenaires, retiendra jusqu'à dix porteurs de projet. Chacun d'entre eux recevra, pendant un an :

- **UN LABORATOIRE ÉQUIPÉ** : un hébergement adapté au sein du Biopôle d'une valeur de 7 000 € (environ 30 m²), sur le site de Riom, qui offre des équipements de pointe sur 12 000 m².
- **UN ACCOMPAGNEMENT DU PROJET** par les équipes de l'incubateur BUSI et du Biopôle, spécialisées dans le soutien aux entreprises innovantes.
- **UN SALAIRE** de 1 100 € / mois pour se consacrer entièrement et en toute sérénité à son projet. Cette Bourse Innovation est attribuée par le Conseil Régional d'Auvergne sous conditions de revenus. Certaines des dépenses liées au projet (frais de mission, équipements) sont également couvertes (jusqu'à 7 500 €).
- **UN LOGEMENT** : loyer remboursé à hauteur de 500 euros par mois via le dispositif « Résidences courtes » de l'Agence des Territoires d'Auvergne (ARDTA).

PRÉSENTATION DU BIOPÔLE CLERMONT-LIMAGNE

UNE TECHNOPOLE PIONNIERE DANS LES BIOTECHNOLOGIES

Le Biopôle Clermont-Limagne est une technopole dédiée aux Sciences du Vivant. Précurseur dans son domaine, le Biopôle a été le premier en France consacré aux biotechnologies. Il a vu naître de nombreuses innovations. Il s'étend sur trois sites à Clermont-Ferrand, Saint-Beauzire et Riom, et représente 20 000 m² de laboratoires équipés pour les activités de bio-industrie. Plus de 40 entreprises développent actuellement leurs activités sur la technopole.

Hervé Prévoteau, directeur du Biopôle Clermont-Limagne :
« Le Biopôle Clermont-Limagne accueille des acteurs phares des biotechnologies, parmi lesquels l'Institut Analgesia, premier cluster européen dédié à la douleur, ou encore l'entreprise Greentech, devenue l'un des principaux fournisseurs d'actifs végétaux innovants pour la cosmétique. Côté jeunes entreprises, METabolicEXplorer et Carbios, travaillent à révolutionner la chimie de demain en développant des solutions vertes. »

C'est sur le nouveau site de Riom que seront accueillis prioritairement les lauréats du New DEAL Biotech. Ils bénéficieront d'un accès privilégié aux équipements de pointe, mais aussi de l'expérience des équipes du Biopôle Clermont-Limagne.

Certifié « Installation Classée pour la Protection de l'Environnement » (ICPE), le nouveau site de Riom est idéal pour la recherche en pharmacologie préclinique, pour mettre au point des médicaments ou des compléments alimentaires par exemple. Des entreprises comme ANS Biotech (douleur), Roowin (chimie fine), et une nouvelle startup qui travaille sur la vectorisation par ARN, y sont déjà implantées.

Quelques « pépites », grands groupes et institutions sur (ou autour) du Biopôle :

- **Biotechnologies végétales :** INRA, Limagrain, Greentech...
- **Nutrition :** Centre de Recherche en Nutrition Humaine, CHU, Centre Biomédical de Recherche et de Valorisation, INRA...
- **Cancérologie :** INSERM, Centre Jean Perrin, CHU...
- **Génie Biomédical :** Laboratoires THEA, CHU, CNRS...
- **Génétique et Biologie Moléculaire :** INSERM, Université d'Auvergne...
- **Biotechnologies pharmaceutiques :** Aptys Pharmaceuticals, Hybrigenics division Helixio, ANS Biotech, Cyclopharma...
- **Pharmacie :** Merck-Sharp & Dhome, Sanofi Aventis, Théa...
- **Chimie verte :** Limagrain, METabolic EXplorer, Université Blaise Pascal...

Place de la Victoire à Clermont-Ferrand
© ANM – Ludovic COMBE

PRÉSENTATION DU BIOPÔLE CLERMONT-LIMAGNE

FOCUS SUR 3 ENTREPRISE INNOVANTES HÉBERGÉES SUR LE BIOPÔLE

CARBIOS

Le recyclage biologique des plastiques

On compte aujourd'hui 300 millions de tonnes de plastiques produits dans le monde. Il s'agit d'un marché considérable dont les déchets sont très peu traités et encore moins valorisés. Les procédés actuels de recyclage sont limités (nécessité d'un tri, nécessité d'une matière homogène, aucune solution pour les plastiques complexes et sensibilité aux souillures de la matière) et nécessitent le déploiement d'une logistique très complexe pour produire une ressource compétitive. CARBIOS a mis au point un bioprocédé, basé sur l'utilisation d'enzymes, capable de recycler à l'infini un très grand nombre de déchets plastiques, sans tri sophistiqué en amont. Ce procédé innovant, mis au point en partie en Auvergne, au sein du Biopôle Clermont-Limagne, offre aux plasturgistes une nouvelle source de matière première plastique renouvelable, de haute valeur ajoutée et compétitive.

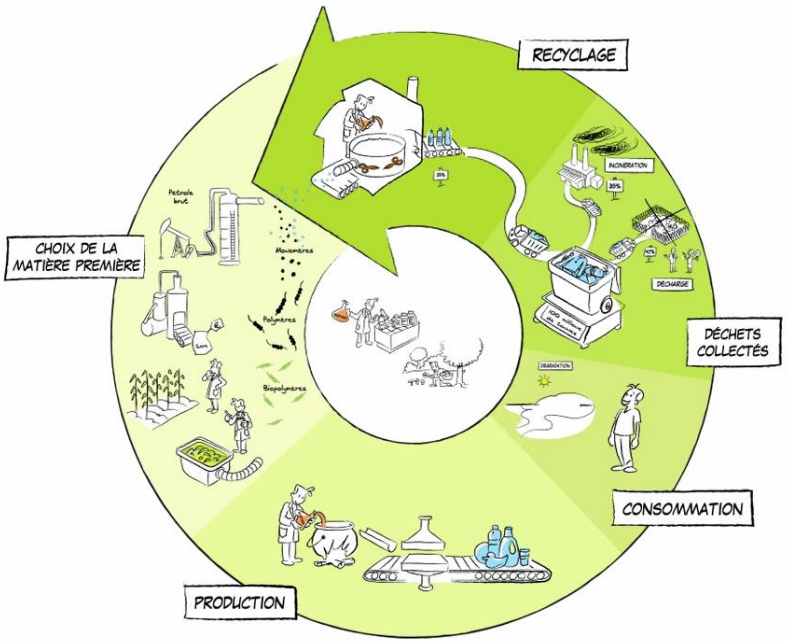

Des solutions innovantes pour réinventer le cycle de vie du plastique

© CARBIOS

NEURONAX

La recherche avancée pour réparer la moelle épinière

En France, environ 1 200 personnes sont victimes chaque année d'un traumatisme de la moelle épinière entrainant problèmes respiratoires, perte de la fonction intestinale ou encore paraplégie et tétraplégie. Alors qu'aucun traitement n'est actuellement disponible pour cette affection, Neuronax développe NX210, un candidat-médicament dont l'objectif est de limiter la lésion, de favoriser la repousse des fibres nerveuses et l'établissement de nouvelles connexions indispensables au recouvrement fonctionnel. Neuronax espère ainsi améliorer le confort de vie de nombreux patients en France et dans le monde.

GREENTECH

La nature au service de la beauté

La démocratisation et l'industrialisation des cosmétiques semblent avoir rompu le lien entre les produits cosmétiques et la nature. Pourtant, depuis 1992, Greentech développe une technologie basée sur la recherche et la production d'ingrédients actifs issus de plantes, d'algues et de micro-algues. Les plus grands acteurs de la cosmétique mondiale font appels au savoir-faire de l'entreprise. Greentech ne se limite toutefois pas aux cosmétiques et fournit également des ingrédients actifs issus de biotechnologies pour les domaines de la nutraceutique ou de la pharmacie.

Les équipements Greentech, pour des process allant de l'extraction à la purification de composants actis et APIs
© Greentech

LA FILIÈRE AUVERGNATE DES SCIENCES DU VIVANT

L'AUVERGNE, UN ENVIRONNEMENT PROPICE POUR ENTREPRENDRE DANS LES BIOTECHNOLOGIES

Les Sciences de la Vie représentent en Auvergne un pôle d'excellence particulièrement reconnu dans le domaine de la prévention-santé, de la nutrition et du végétal. La recherche s'appuie sur la présence d'organismes nationaux (INRA, INSERM, CNRS...), deux universités, des écoles d'ingénieurs ainsi que sur une recherche privée développée au sein de grands groupes et de startups.

Les Sciences du Vivant occupent une part importante du tissu industriel du Puy-de-Dôme, notamment l'industrie pharmaceutique, fortement représentée en Auvergne avec une trentaine d'établissements, de grands groupes aux PME, qui emploient près de 3 000 personnes. Plus de 100 entreprises interviennent également dans le domaine des biotechnologies. Ces entreprises innovantes sont pour la plupart implantées sur le Biopôle Clermont-Limagne, mais également sur le Naturopôle de Saint-Bonnet de Rochefort et le Bioparc de Vichy, trois biosites qui travaillent en étroite collaboration.

Les Sciences de la Vie en Auvergne sont particulièrement structurées. Divers groupements d'entreprises, clusters et pôles de compétitivité offrent ainsi aux jeunes entrepreneurs la possibilité de bénéficier de la dynamique de réseaux professionnels efficients qui favorisent leur développement en France et à l'international.

Clermont accueille plus de 35 000 étudiants repartis dans deux universités, l'université d'Auvergne et l'université Blaise Pascal ainsi que six écoles d'ingénieurs et de management. Chaque année, plus de 5 000 étudiants sont formés dans les domaines de la santé, du végétal et de la nutrition. Clermont-Ferrand dispose par ailleurs de la seule filière complète d'enseignement supérieur en France (de bac+2 à bac+8) dans le domaine nutrition / aliments / santé.

CHIFFRES-CLÉS

3 000 personnes travaillent pour l'industrie pharmaceutique

3,25 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour la filière agro-alimentaire

100 entreprises innovantes dans les biotechnologies

5 000 étudiants par an en santé, végétal et nutrition

Culture du blé en Auvergne
© ANM - Jérôme Chabanne

LA FILIÈRE AUVERGNATE DES SCIENCES DU VIVANT

PORTRAIT DE 3 ENTREPRENEURS QUI ONT CHOISI L'AUVERGNE

François CAUSSADE

PDG fondateur d'ANS Biotech, au service de la pharmacologie pré-clinique des antalgiques

Venant de Paris, j'ai trouvé en Auvergne les meilleures conditions pour créer mon entreprise, notamment une recherche à la pointe dans mon domaine et la possibilité de recruter d'excellentes compétences au sein des universités et écoles clermontoises.

Aujourd'hui, j'utilise sur le Biopôle un équipement rare répondant aux standards les plus élevés de l'industrie pharmaceutique, indispensable pour développer mon activité. Je m'implique également dans l'institut Analgesia qui est le premier pôle européen dédié à la recherche et à l'innovation contre la douleur.

Randonnée dans la chaîne des puys
© CRDT – Joël DAMASE

PDG fondateur de BioSilicium, éditeur de progiciels appliqués à la génétique et la santé

Si j'ai choisi l'Auvergne pour développer mon projet, c'est parce que j'ai trouvé ici un accompagnement de très grande qualité. Tout particulièrement celui de l'équipe de l'incubateur BUSI, qui dispose d'une grande expérience de création d'entreprises de biotechnologie ainsi que d'un exceptionnel accompagnement de ses porteurs de projets. Aujourd'hui, le Biopôle prend le relais et je m'installe dans ses locaux. Ici je bénéficie d'un environnement favorable qui sécurise chaque étape de mon projet.

François BOUTIGNON

PDG fondateur d'Aptys Pharmaceuticals, spécialisé en formulation galénique

Parisien ayant rejoint le Biopôle Clermont-Limagne pour créer ma startup, je me suis trouvé accueilli par un réseau à taille humaine. En quelques semaines, mon projet était parfaitement identifié par les différents acteurs de l'innovation. S'en sont suivi un accompagnement réactif et un soutien qui n'a jamais failli depuis mon arrivée ici à Clermont Ferrand.

LA FILIÈRE AUVERGNATE DES SCIENCES DU VIVANT

L'AUVERGNE SE DISTINGUE DANS TROIS GRANDS DOMAINES D'EXCELLENCE

Le médical

Avec l'institut Analgesia, cluster spécialisé dans la douleur, l'Auvergne dispose de la première filière entièrement dédiée à la recherche de nouveaux antalgiques. Elle associe compétences industrielles et académiques, prestations de services, *pain profiling*, recherche et innovation.

L'ophtalmologie est également bien développée avec le groupe MSD Chibret, ainsi que Théa, premier groupe pharmaceutique européen indépendant en ophtalmologie et Quantel médical (échographes oculaires pour le diagnostic).

Mais aussi :
La cancérologie avec le CLARA (Cancéropole Auvergne / Rhône-Alpes) mobilisé sur trois axes majeurs : nutrition et cancer, échappement tumoral, imagerie.

L'Institut de Recherche Pharmabiotique (IRP) : ce cluster rassemble des académiques et des industriels du secteur des probiotiques et a pour objectif de développer le potentiel thérapeutique des probiotiques en travaillant sur la mise en place de standards pharmaceutiques adaptés aux microorganismes.

Dans le domaine de la pharmacie, le Groupement des Industries du Médicament Région Auvergne (GIMRA) comprend près de 40 membres, allant des start-ups aux filiales de grands groupes internationaux en passant par des leaders européens dans leur domaine comme Théa, 3i Nature, ou encore Greentech.

InnovaTherm, cluster « thermalisme et santé » de la région, mise sur le développement de produits, soins ou programmes de prévention-santé validés scientifiquement. Il projette aussi d'innover autour de la ressource thermale.

APTYS Pharmaceuticals
© Jérôme Chabanne

La chimie verte et le végétal

La recherche sur le végétal est développée au sein de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA). Les principaux acteurs de la filière céréalière se retrouvent également au sein du pôle de compétitivité « Céréales Vallée » qui travaille à la mise au point des céréales de demain.

Côté start-up, METabolicEXplorer et Carbios, travaillent à révolutionner la chimie de demain en développant des solutions innovantes en chimie verte. Greentech, pour sa part, est devenu l'un des principaux fournisseurs d'ingrédients actifs végétaux innovants, notamment dans le domaine de l'industrie cosmétique.

La nutrition-santé

La filière agro-alimentaire représente un chiffre d'affaires de 3,25 milliards d'euros et emploie plus de 11 500 salariés dans 322 entreprises.
L'Auvergne compte quelques géants de ce secteur comme Volvic, ou Limagrain dont le siège social est établi sur le Biopôle Clermont-Limagne, ainsi que certaines de ses filiales reparties sur le territoire : ULICE, LCI et Jacquet panification.

Compte tenu de son fort potentiel en agro-alimentaire, la région offre aussi un environnement riche dans le domaine de la nutrition. Elle accueille l'un des quatre Centres de Recherche en Nutrition Humaine en France (CRNH) et l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) (deuxième centre après celui de Jouy-en-Josas), particulièrement focalisé sur cette thématique.

Autre institut présent en Auvergne, celui du végétal : ARVALIS, organisme de recherche appliqué, produit des références technico-économiques et agronomiques à destination de la filière céréalière.

Enfin Nutravita, cluster auvergnat spécialisé dans la nutrition-santé, permet la mise en réseau de tous les acteurs de la filière tels que la chimie, l'agroalimentaire, la pharmacie, le thermalisme, la biotechnologie, la cosmétique.

Champeix
© CRDT Auvergne – Joël DAMASE

L'AUVERGNE, TERRE D'ACCUEIL POUR LES ACTIFS ET ENTREPRENEURS

DES DISPOSITIFS PIONNIERS POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

L'Auvergne est la seule région à s'être dotée d'une structure dédiée à l'accueil des nouvelles populations : l'Agence des territoires d'Auvergne, créée en 2006. Celle-ci a imaginé des outils innovants pour accompagner les candidats à l'installation et soutenir le renouveau démographique de la région. Le New DEAL, les Résidences d'Entrepreneurs, l'incubation de startups… autant de mesures pionnières et concrètes qui ont permis d'installer durablement de nouveaux habitants en Auvergne.

Les Résidences d'entrepreneurs

Sur le modèle des résidences d'artistes, ce dispositif permet d'accompagner financièrement et techniquement les porteurs de projets et leur famille. **La Résidence courte** s'adresse aux repreneurs d'activité et aux salariés qui vivent hors de l'Auvergne : l'Agence prend à sa charge leurs frais de déplacement et d'hébergement sur une courte période. **La Résidence longue** s'adresse à tous les créateurs d'activité d'où qu'ils viennent : l'Agence offre l'équivalent d'un salaire sur une période de trois mois, renouvelable une fois.

« **Pascal Guittard, directeur de l'Agence des territoires d'Auvergne :**
Dans un contexte économique difficile, où lancer son entreprise et développer un projet peut paraitre trop risqué, l'Auvergne apporte son soutien aux entrepreneurs : aide financière, accompagnement dans les démarches, offres de logement… Nous accompagnons aussi les conjoints dans leur recherche d'emploi sur le territoire, et nous aidons les familles à trouver le logement qui leur correspond. »

Le New DEAL de l'Auvergne

Aujourd'hui proposé aux porteurs de projet dans les biotechnologies, le New DEAL est une opération d'attractivité née en 2012, qui repose sur une promesse simple : l'Auvergne offre le logement aux actifs et entrepreneurs qui viennent s'installer sur son territoire. L'objectif : donner aux Français qui cherchent un emploi, ou veulent changer de vie, le coup de pouce qui leur manque pour oser la mobilité et venir s'installer au vert. Car si 70 % des citadins seraient prêts à partir travailler à la campagne, 1 sur 2 a besoin d'être bien accompagné pour se lancer dans l'aventure (sondage IFOP/Auvergne, septembre 2014). Avec le New DEAL, l'Auvergne veut lever ce frein, tout en permettant aux entreprises de recruter sur des postes qu'elles peinent à pourvoir. Un pari gagnant-gagnant qui a fait ses preuves ! Depuis 3 ans, le New DEAL a déjà permis d'accompagner l'installation de plus de 300 ménages.

Salers
© CRDT Auvergne – Joël DAMASE

L'AUVERGNE, TERRE D'ACCUEIL POUR LES ACTIFS ET ENTREPRENEURS

UN TERRITOIRE OU IL FAIT BON VIVRE

Chaque année, 37 000 personnes s'installent dans les villes et les campagnes auvergnates, attirées par un cadre de vie unique et un meilleur pouvoir d'achat. Plus de la moitié des ménages (65%) sont de jeunes actifs avec enfants. L'Auvergne a en effet tout pour plaire à ces nombreux urbains désireux de changer de vie : des emplois qualifiés, des logements abordables et une qualité de vie, proche de la nature. Elle se situe aujourd'hui au 10e rang des 22 régions françaises au niveau de l'attractivité démographique (à égalité avec la Bretagne, PACA et Rhône-Alpes, proportionnellement à sa population).

Un cadre de vie unique en 5 chiffres

- 1re région pour le taux de couverture numérique Haut Débit, en route pour devenir la 1re région Très Haut Débits en 2017
- 2e région la plus sûre de France, avec un taux de criminalité de 34,5 ‰ contre une moyenne nationale de 58,3 ‰
- 3e région la plus agréable à vivre : indice d'air pur, nature toute proche, réseau de transport et accessibilité
- Prix moyen du m² de 1 461 €, contre 8 224 € à Paris, soit environ 150 000 € pour un appartement de 100 m²
- 5e région pour l'ensoleillement annuel

La 2e région de France pour la qualité de vie

L'Auvergne est la deuxième région de France pour la qualité de vie selon une récente étude réalisée par le cabinet Argo&Siloe pour l'Agence des territoires d'Auvergne. L'étude tient compte d'une centaine d'indicateurs, issus de la statistique publique (économie, emploi, infrastructures, logement, culture, etc.).

Les résultats révèlent que la force de l'Auvergne est d'être une région équilibrée, qui présente de très bonnes performances pour de nombreux critères. Par exemple, elle est 2e en matière de services publics de proximité, 3e pour l'accès au logement, et 3e pour la préservation des espaces.

Forte de ces résultats, l'Auvergne qui sait de quoi elle parle en matière de qualité de vie, s'inscrit dans une démarche globale et engagée autour de cette thématique. Elle vient de lancer un blog national sur la qualité de vie www.laqualitedevie.com, qui propose une veille active et recense des initiatives engagées par d'autres collectivités, entreprises, régions ou pays.

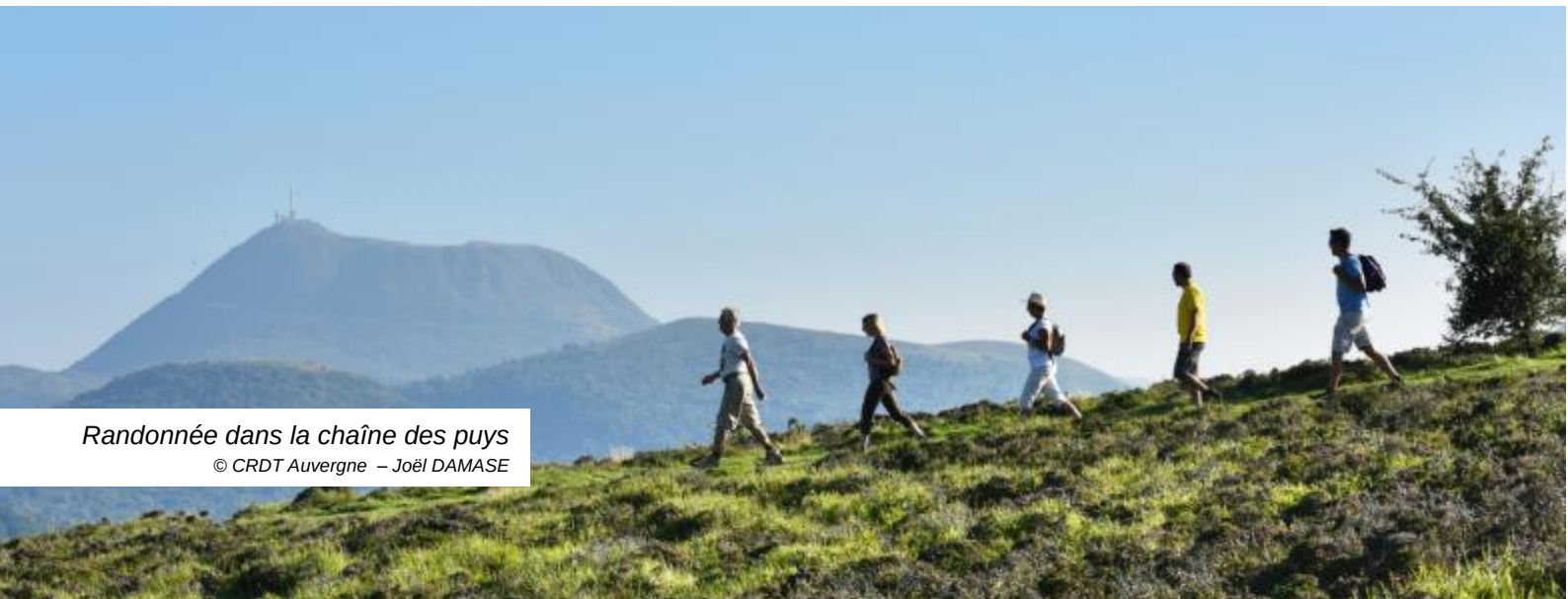

Randonnée dans la chaîne des puys
© CRDT Auvergne – Joël DAMASE